



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture

Le Ministre

Mesdames et Messieurs
les propriétaires et responsables
de sites et monuments patrimoniaux

Paris, le 11 JUIN 2020

Nos réf. : INST/2020/D/7315/ACR

Madame, Monsieur,

Je suis particulièrement heureux de vous annoncer la tenue de la 37^e édition des Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains.

Depuis quelques jours, partout en France, des monuments et musées ont rouvert leurs portes et accueillent à nouveau le public. La vie culturelle reprend ses droits, nous ne pouvons que nous en réjouir. Et ces grands rendez-vous, à la fois culturels et festifs, tels que les Journées européennes du patrimoine seront des marqueurs forts de cette reprise !

Monuments emblématiques, lieux de pouvoir ou patrimoines de proximité, ces Journées ont pour objectif de faire découvrir le patrimoine sous toutes ses formes, à tous les publics, et de sensibiliser les citoyens à sa protection et à sa valorisation. L'ouverture de votre monument ou lieu patrimonial serait donc l'occasion de vous associer à ce moment de culture et d'échange qui, cette année, sera empreint d'une émotion particulière.

Le thème retenu pour l'édition 2020, en France et en Europe, est « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ». Aussi, si vous souhaitez présenter des initiatives en matière de formation, de transmission ou d'enseignement, par exemple, cette édition sera l'occasion de les mettre en valeur. Comme toujours, cependant, votre participation n'est nullement subordonnée au respect de ce thème.

.../...

Le ministère de la Culture serait très heureux que vous soyez, cette année encore, artisan de la réussite de cette manifestation. Dans le cas d'une confirmation de votre participation, je vous invite à prendre contact avec la direction régionale des affaires culturelles de votre région, qui coordonne les ouvertures des sites et monuments. Elle pourra vous accompagner dans sa mise en œuvre. Par ailleurs, des informations vous seront régulièrement transmises quant aux consignes sanitaires d'accueil du public.

Je vous remercie chaleureusement par avance de la contribution que vous voudrez bien apporter au succès des prochaines Journées européennes du patrimoine, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien sincèrement,



Franck RIESTER